

DEPARTEMENT
SAONE et LOIRE

ARRONDISSEMENT
CHALON Sur SAONE

CANTON
CHALON NORD

COMMUNE
FARGES les CHALON

SEANCE DU
16 décembre 2016

Objet de la
délibération :

LOCATION SALLE
POLYVALENTE
REVISION DES
TARIFS

Nombre de Conseillers
Municipaux
en exercice
14
Présents à la séance
11 +2 pouvoirs

Date de la convocation
8 décembre 2016

Date de l'affichage
2 janvier 2017

APPROUVE
A FARGES LES
CHALON

EXTRAIT

Délibération N°51-2016

L'an deux mille seize, le seize décembre, à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du Conseil de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sylvain DUMAS, Maire.

Tous les Conseillers étaient présents, à l'exception de :

M. MARCAUD Pierre, excusé

M. OUCHEM Fathi qui a donné pouvoir à M. André VADOT

M. Stéphane BONU qui a donné pouvoir à M. Sylvain DUMAS

LOCATION SALLE POLYVALENTE REVISION DES TARIFS

Vu le rapport présenté par Mr Sylvain DUMAS,

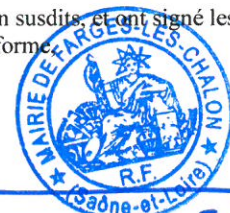
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, VOTE les nouveaux tarifs de location applicables à compter du 1 janvier 2017.

Ces tarifs sont détaillés comme suit :

SALLE POLYVALENTE				
• LES JANDELLES • - FARGES LES CHALON				
	En EUROS	Habitants de Farges	Associations Farges lès Chalon	EXTERIEUR
Week-end	<u>Petite Salle</u>	200 €	2 Gratuités par an Electricité et gaz gratuits 2 fois	280 €
	<u>Les deux</u>	330 €	Les suivantes : identiques aux tarifs des habitants de Farges	550 €
<u>JOURS FERIES</u> <u>Location identique aux week-ends</u>	<u>Petite salle</u>	200 €		280 €
	<u>Les deux</u>	330 €		550 €
<u>ELECTRICITE</u> (révision au mois de janvier)	0,10 € le KWh			
<u>GAZ</u> (révision au mois de janvier)	0,50 € le m3			
<u>ARRHES</u>	Quelle que soit la Salle, 30 % du Tarif demandé. Les arrhes sont encaissées lors de la réservation et déduits de la facture			
<u>CAUTION</u> (idem pour tous)	* Petite Salle * Les deux	1000 € 2000 €		

Fait et délibéré à FARGES les CHALON, les jours, mois et an susdits, et ont signé les membres présents
Pour extrait certifié conforme

Le Maire
Sylvain DUMAS



(Handwritten signature in blue ink)